



REPUBLIQUE DU BENIN



-----***-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE D'ADJOHOUN AU TITRE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023

RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE MATERIALITE

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com



Décembre 2025

i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics de la **Commune d'Adjohoun** pour l'exercice **2023**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, douze **(12) marchés** ont été recensés pour un montant global de cent soixante-dix-huit million sept cent trente-trois mille deux cent trente-et-un **(178.733.231) FCFA**. L'**échantillon retenu** pour l'audit comprend six **(06) marchés**, représentant **(50) %** du nombre total et **(57) %** de la valeur totale, soit un montant cumulé de cent un millions neuf cent cinquante et un mille cent trente-huit **(101.951.138) FCFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

L'analyse de la complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés s'appuie sur la vérification des pièces obligatoires dont l'absence a d'incidence sur la conformité des procédures de passation et d'exécution du marché. Les six **(06) marchés sélectionnés** ont été jugés **auditables**, avec un taux un taux moyen de disponibilité de pièces obligatoires de **(97,74) %**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, les six **(06) marchés** ont été déclarés **conformes**, représentant **100 %** des marchés sélectionnés.

⇒ Tableau de synthèse des constats et appréciations globales :

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	97,74%	Très Satisfaisant	Il a été constaté une absence de certaines pièces dont l'absence est sans incident sur la procédure de passation et d'exécution -
2	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	94,44%	Très Satisfaisant	Défaut d'une pièce dont l'absence est sans incidence sur la conformité -



3	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très Satisfaisant	-
---	---	------	-------------------	---

Source : synthèse des constats et appréciations globales

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et compte tenu du niveau de conformité global jugé satisfaisant, les recommandations suivantes sont proposées afin de renforcer la performance et la qualité des procédures :



Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de renforcer le système de classement et d'archivage des documents relatifs aux marchés publics. Cela contribuera à garantir une traçabilité complète et à faciliter les audits futurs.



Conformité de la planification, de l'organisation et du fonctionnement interne de l'Autorité Contractante

Il est conseillé de renforcer les capacités du personnel en matière de gestion des marchés publics. Par ailleurs, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation régulière du fonctionnement interne permettrait d'identifier de manière proactive d'éventuelles améliorations, contribuant ainsi à l'efficacité et à la fiabilité du dispositif interne.



Conformité de la procédure de passation et de l'exécution

Il est recommandé de documenter systématiquement toutes les étapes de la passation et de l'exécution des marchés afin de faciliter la disponibilité des documents et de faciliter des contrôles et audits futurs. Il faudra également veiller au respect des délais de passation et d'exécution des marchés.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

Malgré la bonne collaboration des autorités contractantes, la principale difficulté relevée est le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES.....	5
1. Introduction	7
2. Cadre juridique et normatif de référence.....	8
3. Objectifs assignés à la mission d’audit.....	9
3.1 Objectif général de la mission	9
3.2 Objectifs spécifiques de la mission	9
4. Méthodologie de l’audit et outils d’évaluation utilisés	10
4.1 Méthodologie de l’audit de conformité et de matérialité.....	10
4.2 Outils d’évaluation utilisés	13
5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation	16
5.1 Présentation des données globales des marchés	16
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	16
6. Respect des procédures de passation des marchés publics.....	17
6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l’organisation et du fonctionnement de la Commune d’Adjohoun en matière de marchés publics	17
6.1.1. <i>Vérification de l’existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l’organisation et le fonctionnement de l’Autorité Contractante en matière de marchés publics.....</i>	<i>17</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l’organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de la Commune d’Adjohoun</i>	<i>18</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l’Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>20</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	20
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>21</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	<i>22</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables.....</i>	<i>24</i>
6.3 Évaluation de la procédure d’exécution des marchés sélectionnés	46
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l’exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>46</i>
6.3.3. <i>Évaluation du respect des délais d’exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>48</i>
6.3.4. <i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d’exécution</i> Erreur ! Signet non défini.	
6.3.5. <i>Commentaire de l’autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d’exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>54</i>
6.3.6. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l’exécution des marchés</i>	<i>54</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d’exécution.....	55
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d’audit précédentes.....	57
6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l’ARMP pour les marchés ayant fait l’objet de recours	58
6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d’autres marchés désignés	58
7. CONCLUSION	61
8. ANNEXES	62

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AP	Absence de preuve
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
AOON	Appel d'Offre Ouvert National
AOOI	Appel d'Offre Ouvert International
AOIR	Appel d'Offre International Restreint
CA	Commune d'Adjohoun
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DDCMP	Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DC	Demande de Cotation
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
DP	Demande de Propositions
ED	Entente Directe
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaire Technique et Financier
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SPMP	Secrétariat Permanent des Marchés Publics
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
TdR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N° 024A /2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD

A**Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés Publics**Cotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 -
Dépôt du rapport définitif de la mission de la Commune d'Adjohoun

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués à la **Commune d'Adjohoun**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN**Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics

6

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein de la Commune d'Adjohoun. Cet audit s'inscrit dans la volonté d'assurer une gestion transparente, conforme à la réglementation en vigueur, et orientée vers la performance de la commande publique.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès de la **Commune d'Adjohoun**. Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.



2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau de la **Commune d'Adjohoun** et regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- Les outils type élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), qui introduisent des dispositions spécifiques en matière de passation et d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures, ont également servi de base aux vérifications, afin de s'assurer de la conformité des procédures mises en œuvre.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique a été essentiellement basée sur :

- ✚ les précisions des termes de référence qui nous sont soumises ;
- ✚ le référentiel d'audit ARMP 2025.
- ✚ la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
- ✚ les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants

- ✓ normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures
- ✓ phases d'exécution prévues ;
- ✓ bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : Analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée dès réception de l'ordre de services, afin de clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste des marchés passés par le Centre Hospitalier Universitaire Départemental Ouémé Plateau au cours de l'année sous revue et fait une comparaison avec celle disponible sur la plateforme pour vérifier l'exhaustivité de ladite liste. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés conformément à l'annexe 3. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par le Centre Hospitalier Universitaire Départemental Ouémé Plateau au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase sera en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de la commune d'adjohoun en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle du Centre Hospitalier Universitaire Départemental Ouémé Plateau à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase s'est basée sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du nombre total des marchés passés
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase a permis à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase s'est déroulée en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il a été procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission a apprécié la capacité de la Commune d'Adjohoun à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle a permis à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission a vérifié la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'usagers finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles de la Commune d'Adjohoun et de l'ARMP

A cette étape, la mission a :

- procédé à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- recueilli les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procédé à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- établi les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élaboré un résumé exécutif pour le rapport individuel.

Sous-phase 6 : Restitution du rapport provisoire en atelier national de validation et finalisation

La mission a préparé une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en a fait sa présentation au cours d'un atelier de validation. Elle a intégré toutes les corrections.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation et d'exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé six (06) grilles d'appréciation standardisées de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit :

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuelles de collusion identifiées dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation :

Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuels identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation

5.1 Présentation des données globales des marchés

Au cours de l'exercice 2023, la **Commune d'Adjohoun** a procédé à la passation de douze (12) marchés publics, pour un montant total de **(178.733.231) FCFA** toutes taxes comprises. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, notamment l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON) ; la Demande de Renseignements et de Prix (DRP) et la Demande de Cotation (DC).

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOO	04	33,33%	115 939 284	64,87%
2	DRP	01	8,33%	14 793 070	8,28%
3	DC	07	58%	48 000 877	26,86%
	Total	12	100%	178 733 231	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année audité couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	05	41,67%	121 936 044	68,22%
2	Fourniture	02	16,67%	20 741 272	11,60%
3	Service	01	8,33%	8 083 000	4,52%
4	Prestation intellectuelles	04	33,33%	27 972 915	15,65%
	Total	12	100%	178 733 231	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement de la Commune d'Adjohoun en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi n° **2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période auditée sont présentés dans le tableau n°3 ci-dessous :

Tableau n°3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	4	4	0
Taux moyen d'absence		22	22	0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuilleA1)

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux d'absence de 0%, la disponibilité des pièces obligatoires est **Très Satisfaisante**.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de la Commune d'Adjohoun

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics de la Commune d'Adjohoun a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau n°4 suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	94,73 %
94,73 %	0 %	5,26 %	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats :

Le taux de conformité observé à la suite de l'évaluation est de 94,73 %. Toutefois, nous avons noté les insuffisances suivantes :

- l'absence des indicateurs de performance dans les rapports de la PRMP ;
- l'absence du registre ou cahier de transmission des différentes phases de la passation des marchés qu'elles soient administratives, techniques ou financières.

Opinion de l'auditeur :

Au regard d'un taux moyen de performance de **94,73%**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **très satisfaisante**.

Risques :

- faiblesse dans la traçabilité et la sécurisation des échanges et actes liés aux procédures de passation des marchés publics ;
- difficultés de reconstitution des étapes de la procédure en cas de contrôle a posteriori, de contentieux ou d'audit.

Recommandations :

Nos recommandations :

- l'organisation de sessions de sensibilisation à l'intention des membres des organes de gestion des marchés publics, sur les exigences de conformité et les bonnes pratiques de gestion documentaire ;
- à la PRMP, de définir et de renseigner systématiquement dans ses rapports, les statistiques et indicateurs de performance relatifs à la passation et à l'exécution des marchés publics ;
- à la PRMP, de mettre en place et de tenir régulièrement un registre ou document de transmission permettant d'assurer la traçabilité des différentes phases de la passation des marchés publics.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPM) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la **conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)** de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis et de leur analyse selon les grilles de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivant :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	100%
100%	0%	0%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Constat :

La mission a relevé un taux de performance de 100% sur la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPM).

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux de conformité de 100 %**, la conformité du PPM de l'autorité contractante est jugée « **Très Satisfaisante** ».

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés le mode de passation

Modes de passation	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOON	02	68 637 968
DRP	01	14 793 070
DC	03	18 520 100
Total sélectionné (a)	06	101 951 138
Total générés (b)	12	178 733 231
% (a/b)	50%	57,04%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées.

Cet échantillonnage a été élaboré à partir des marchés publics recensés au niveau du Centre Hospitalier Universitaire Départemental Ouémé Plateau au titre de la période auditée, sur la base des critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre ou 60 % en valeur des marchés passés.**

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus.** En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de **six (06) marchés publics**, représentant une valeur globale de **cent un millions neuf cinquante et un mille cent trente-huit (101 951 138) francs cfa TTC.** L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **(50 %)** en nombre de marchés et de **(57 %)** en valeur, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'auditabilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous :



Tableau n°7 : Auditabilité des marchés sélectionnés

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023
Total des pièces obtenues (A)	29	35	35	28	23	23
Total des pièces attendues (B)	29	35	35	28	25	25
(B-A)	0	0	0	0	2	2
Taux d'incomplétude lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)	0%	0%	0%	0%	8%	8%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A2 et Auditabilité)



Le tableau n°8 ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau n°8 (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité.

Tableau n°8 : Répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	0	06	06
%	0%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Auditabilité)

Opinion de l'auditeur :

Au regard des résultats présentés dans le tableau n°8, il ressort que **l'ensemble des marchés sélectionnés, soit vingt-quatre (24) marchés sélectionnés sont auditables**, aucun marché n'ayant été classé comme non auditable.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section vise à apprécier la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables, à travers l'analyse des différentes étapes du processus de passation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'évaluation est conduite par type de marché (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et selon les modes de passation utilisés (AOO, AMI-DP, DC, DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés (Voir tableau n°9 ci-dessous) se présente comme suit :



Tableau n°9 : Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

N°	N° du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, CODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/ RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de 100 % pour l'ensemble des marchés audités, l'étape relative à la conformité du dossier de sollicitation et de l'invitation à soumissionner est jugée très satisfaisante.

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir n°10 ci-dessous) pour les marchés sélectionnés se présente comme suit :



Tableau n°10 : Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/S AAF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14793070	DRP	Auditable	75%	25%	0%	87,50%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, CODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9280859	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/S AAF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59357109	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/R AAF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5996760	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché-Azowlissè-Dandomè	4983140	DC	Auditable	88,89%	11,11%	0%	94,44%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7540200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									96,99%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constat :

Nous avons noté que le taux moyen de performance relatif au respect des règles d'information et de transparence est de 96,99%. Toutefois, des insuffisances ont été relevées dans certains dossiers soumis à notre appréciation, notamment l'absence de preuve d'information des candidats non retenus pour les marchés n°10B021 et n°10B028.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **96,99%**, l'Autorité Contractante assure un niveau **très satisfaisant** de transparence et de diffusion de l'information conformément à la réglementation en vigueur.*

Risques :

- insuffisance dans la traçabilité des mesures d'information des soumissionnaires ;
- risque de contestation des procédures par les candidats non retenus ;
- difficulté de justification du respect des obligations d'information lors des contrôles a posteriori ou audits ;

Recommandations :

- notifier systématiquement les candidats non retenus conformément aux exigences réglementaires applicables ;
- conserver dans les dossiers de marchés les preuves de transmission ou de notification des informations adressées aux soumissionnaires évincés ;
- sensibiliser les acteurs impliqués sur l'importance de la traçabilité des mesures de publicité et d'information dans les procédures de passation des marchés publics.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°11 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°11 : Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SAA F/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	83,33%	11,11%	5,56%	88,89%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	76,92%	15,38%	7,69%	84,62%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SAA F/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	88,46%	7,69%	3,85%	92,31%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RAA F/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché-Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	87,50%	6,25%	6,25%	90,63%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	87,50%	12,50%	0%	93,75%
Taux moyen de performance									91,70%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

Nous avons noté, de manière générale, le respect des règles relatives à la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés pour la majorité des marchés audités.

Toutefois, certaines insuffisances ont été relevées sur quelques marchés examinés, notamment :

- l'absence de preuve de délivrance de récépissés de dépôt des offres aux soumissionnaires pour les marchés n°10B028, n°10B025 et n°10B024 ;
- la non-conformité de l'arrêté régulier du registre de réception des offres pour les marchés n°10B025, n°10B020, n°10B028 et n°10B024 ;
- l'absence de paraphe de tous les membres de la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) sur l'ensemble des pages des offres et des rapports d'évaluation pour les marchés n°10B021 et n°10B020.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de performance de **91,70%**, la conformité des étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés est jugée **très satisfaisante**.*

Risques :

- insuffisance dans la traçabilité des opérations de réception et d'évaluation des offres ;
- risque de contestation des procédures par les soumissionnaires ;
- risque d'atteinte à la transparence, à la crédibilité et à la sécurisation des procédures de passation des marchés publics ;
- difficulté de justification de la régularité des opérations lors des contrôles a posteriori ou audits.

Recommandations :

- délivrer systématiquement des récépissés de dépôt aux soumissionnaires afin d'assurer la traçabilité et la preuve de réception des offres ;
- veiller à la tenue régulière et conforme du registre de réception des offres conformément aux dispositions réglementaires applicables ;
- s'assurer que tous les membres de la COE apposent leurs paraphes sur l'ensemble des pages des offres et des rapports d'évaluation ;
- renforcer le contrôle documentaire et la sécurisation des différentes étapes de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution des marchés publics.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°12 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°12 : Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SA AF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SA AF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)



Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux de performance de **100%**, l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi est jugée **très satisfaisante**.*

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°13) pour les six (06) marchés audités se présente comme suivant :



Tableau n°13 : Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement respecté	% Non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux de performance de **100%**, le processus d'approbation par l'autorité compétente des marchés audités est jugé **très satisfaisante**.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau n°14 ci-dessous :



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SAAF/SPP RMP du 13/11/2023	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14793070	DRP	100	87,50	88,89	100	100	95,28
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9280859	AOO Lot 1	100	100	84,62	100	100	96,92
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SAAF/SPP RMP du 06/09/2023	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59357109	AOO	100	100	92,31	100	100	98,46
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPP RMP du 14/12/2023	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5996760	DC	100	100	100	NA	100	100
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4983140	DC	100	94,44	90,63	NA	100	96,27



Tableau n°14 : Synthèse des résultats de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultats de l'évaluation					Taux de performance
					Vérification de la conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7540200	DC	100	100	93,75	NA	100	98,44
Taux de performance moyen					100	96,99	91,70	100	100	97,56

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)

Opinion de l'auditeur :

Le taux moyen global des marchés contrôlés est de **97,56%**. Avec ce taux, **la performance** suite à l'évaluation des étapes de la procédure de passation est jugée **"Très satisfaisante"**. Tous, les marchés ont obtenu un taux de performance d'au moins 80%.

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires notamment délai de dépôt des offres et délais de recours



Tableau n°15 : Résultats de la vérification du respect des délais dans la passation des marchés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultat 1			Respect des délais obligatoires	
					Total Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délais de dépôt des offres	Délais d'attente de recours
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	6	100%	100%	100%	100%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	3	50%	50%	100%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	6	100%	100%	100%	100%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/ RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	5	100%	100%	100%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 22/08/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	4	80%	80%	100%	100%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 21/08/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	3	60%	60%	100%	100%
Taux moyen de performance							81,67%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai

Constats :

De l'analyse du tableau du respect des délais réglementaires de passation, il ressort :

- un taux moyen de performance de **81,67%** % pour le respect global des délais de procédure sur l'ensemble des marchés audités ;
- un taux moyen de performance 100% pour le respect du délai de dépôt des offres ;
- un taux **100%** de performance pour le respect du délai d'attente de recours.

Toutefois, les insuffisances suivantes ont été relevées :

- le non-respect du délai de validité des offres pour les marchés n°2, n°5 et n°6.
- l'absence, dans les dossiers soumis à notre appréciation, des preuves de prorogation du délai de validité des offres concernées, notamment pour les marchés n°2, n°5 et n°6.

Opinion de l'Auditeur :

*Avec un taux moyen de **81,67%**, le respect global des délais de procédure est **moyennement satisfaisant**. Cependant, le délai de dépôt des offres a obtenu une **performance Très satisfaisante** avec un **taux de 100%**. Quant au délai d'attente, la performance est Très satisfaisante avec un taux de **100%***



Risques :

- risque d'irrégularité ou invalidation juridique de certaines procédures de passation en cas de recours contentieux, du fait du non-respect du délai de validité des offres et de l'absence de preuves de prorogation régulière desdites offres ;
- risque d'atteinte aux principes de transparence, d'égalité de traitement des candidats, en raison de l'insuffisance de traçabilité des prorogations des délais de validité des offres.
- risque de contestation des résultats de l'évaluation ou de l'attribution des marchés concernés par des soumissionnaires évincés, susceptible d'entraîner des retards dans l'exécution des marchés.

Recommandations :

- Respecter strictement tous les délais réglementaires (notification, évaluation, validité des offres).
- Respecter impérativement les délais obligatoires définis par la réglementation ;
- Émettre et archiver systématiquement les prorogations des délais de validité des offres.
- Conserver toutes les preuves de publication et de notification des avis d'attribution définitive ainsi que les preuves de transmission.
- Mettre en place un suivi interne automatisé des délais et responsabiliser les acteurs concernés.
- Veiller au respect strict des délais réglementaires applicables aux différentes étapes de la procédure de passation des marchés publics, notamment les délais de validité des offres.
- Procéder systématiquement à la prorogation formelle du délai de validité des offres lorsque les procédures ne peuvent être achevées dans les délais initiaux prévus, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.
- Assurer la conservation et l'archivage de toutes les pièces justificatives relatives aux prorogations des délais de validité des offres, notamment les correspondances adressées aux soumissionnaires et leurs accords éventuels.
- Mettre en place un mécanisme interne de suivi et d'alerte des délais de procédure afin de prévenir les dépassements et de renforcer la maîtrise des échéances réglementaires.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

L'échantillon d'audit ne comporte aucun marché attribué par gré à gré. En conséquence, la mission n'a pas été en mesure d'apprécier la conformité des procédures de passation selon cette modalité.

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°16 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°16 : Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% élevé	% moyenne	% faible	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SA AF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SA AF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutignonou –CEG Goutin	5 9357 109	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RA AF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen									0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de collusion n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°17 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :



Tableau n°17 : Vérification l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% élevé	% moyenne	% faible	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	0%	0%	100%	0%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/ SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	0%	0%	100%	0%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/ RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché-Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPR MP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	0%	0%	100%	0%
Taux moyen									0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice global d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de conflit d'intérêt n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPM ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPM, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau n°18 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :



Tableau n°18 : Évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance	Inscrit dans le PPM	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
1	10B/028/PRMP/SSI/SAF/SPRMP	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	95,28	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
2	10B/025/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	96,92	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
3	10B/024/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutinonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	98,46	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
4	10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	100	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
5	10B/021/MADJ-PRMP-ST-SP-PRMP/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	96,27	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
6	1003/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPRMP/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	98,44	Oui	Respecté	oui	Conforme	Présence d'indice	Absence d'indices de conflit d'intérêt	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative :

Les six (06) marchés audités, soit 100 % de l'échantillon, ont été jugés conformes aux exigences de la procédure de passation des marchés publics.

Analyse qualitative :

- Les six (06) marchés audités ont été déclarés conformes au regard des critères d'évaluation retenus ;
- Les procédures examinées présentent globalement un niveau élevé de conformité ;
- Aucun indice de conflit d'intérêt n'a été relevé dans les marchés audités.

Conclusion générale :

L'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation des marchés de la Commune d'Adjohoun met en évidence un niveau de conformité globalement **très satisfaisant** sur l'ensemble des marchés audités au titre de la période sous revue.

Les résultats obtenus traduisent une maîtrise satisfaisante des procédures de passation et une application globalement conforme des exigences réglementaires. Toutefois, l'autorité contractante gagnerait à renforcer davantage les mécanismes de contrôle interne et de traçabilité documentaire afin de consolider durablement la qualité et la sécurisation des procédures de passation des marchés publics.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

La mission n'a pas reçu de commentaires de la Commune d'Adjohoun.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.2.1. *Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés*

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (Voir tableau n°19 ci-dessous) pour les marchés se présente comme suit :



Tableau n°19 : La synthèse consolidée des résultats de la Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% partiellement Respecté	% non Respecté	
1	Contrat N°10B/028/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 13/11/2023	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14793070	DRP	Auditale	100%	0%	0%	100%
2	Contrat N°10B/025/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 02/10/2023	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9280859	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
3	Contrat N°10B/024/PRMP/ST/SAAF/SPPRMP du 06/09/2023	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou – CEG Goutin	59357109	AOO	Auditale	100%	0%	0%	100%
4	Contrat N°10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP du 14/12/2023	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5996760	DC	Auditale	100%	0%	0%	100%
5	Contrat N°10B/021/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 22/08/2023	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4983140	DC	Auditale	100%	0%	0%	100%
6	Contrat N°10B/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPPRMP du 21/08/2023	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7540200	DC	Auditale	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance									100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Opinion de l'Auditeur :

*Le taux moyen de performance global est de **100%** traduisant une gestion administrative **Très satisfaisante**.*

6.3.3. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°20 : Résultat des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels

N°	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle en jours	Respect des délais (Conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI ou NON)	Observations
1	Marché N°1 Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	24 Mois	-	-	-	Etant un accord cadre à bons de commande sur deux ans, tous les bons de commande liés à cet accord cadre ne sont pas encore disponible
2	Marché N°2 Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, CODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	3 Mois	534	Non conforme	NON	-
3	Marché N°3 Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou I CEG Goutin	59 357 109	AOO	4 Mois	407	Non conforme	NON	--
4	Marché N°4 Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	1 Mois	7	Conforme	NON	-
5	Marché N°5 Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	2 Mois	61	Conforme	NON	
6	Marché N°6 Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	2 Mois	62	Conforme	NON	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Constats :

De l'analyse du tableau relatif au respect des délais contractuels d'exécution des marchés, il ressort ce qui suit :

- ✓ trois (03) marchés sur les six (06) audités ont été exécutés conformément aux délais contractuels prévus ;
- ✓ deux (02) marchés ont connu des dépassements des délais contractuels d'exécution. Il s'agit :
 - du marché n°2 relatif aux travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE, exécuté sur une durée réelle de 534 jours pour une durée contractuelle de trois (03) mois ;
 - du marché n°3 relatif aux travaux d'entretien périodique et d'aménagement de la piste RN4 Goutinou–CEG Goutin, exécuté sur une durée réelle de 407 jours pour une durée contractuelle de quatre (04) mois ;
- ✓ aucune pénalité de retard n'a été appliquée pour les marchés exécutés hors délais contractuels ;
- ✓ un (01) marché passé par accord-cadre à bons de commande est toujours en cours d'exécution et ne permet pas encore une appréciation définitive du respect des délais contractuels. Il s'agit du marché n°1 relatif à l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques au profit des services de la mairie ;

Opinion de l'auditeur :

Sur l'ensemble des marchés audités, trois (03) marchés ont été exécutés dans les délais contractuels prévus, tandis que deux (02) marchés ont connu des dépassements des délais contractuels d'exécution. Un (01) marché passé par accord-cadre à bons de commande est encore en cours d'exécution et ne permet pas, à ce stade, une appréciation définitive du respect des délais contractuels. Au regard des résultats obtenus, le respect des délais contractuels d'exécution des marchés est jugé globalement **moyennement satisfaisant**.

Risque :

- risque de retard dans la mise à disposition des ouvrages, biens ou services au profit des bénéficiaires ;
- risque de faiblesse dans le suivi et le contrôle de l'exécution contractuelle des marchés ;
- risque de non-application des dispositions contractuelles relatives aux pénalités de retard ;
- risque de préjudice financier et administratif pour l'autorité contractante ;
- risque de contentieux avec les titulaires des marchés en cas de mauvaise gestion des délais contractuels.

Recommandations :

- Renforcer le suivi technique et administratif de l'exécution des marchés afin d'assurer le respect des délais contractuels.
- Veiller à documenter systématiquement toutes les situations de prorogation, de suspension ou de retard dans l'exécution des marchés.

- Appliquer rigoureusement les pénalités de retard prévues dans les clauses contractuelles lorsque les conditions sont réunies.
- Mettre en place un mécanisme interne de suivi des délais contractuels avec des outils de contrôle et d'alerte.
- Sensibiliser et former les acteurs impliqués dans l'exécution des marchés sur la gestion rigoureuse des délais contractuels et des obligations liées au suivi de l'exécution.

6.3.4. Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°21 : Synthèse – Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (Conforme ou non conforme)	
1	Marché 10B/028/PRMP/SSI/SAF/SPRMP	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	
2	Marché 10B/025/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	
3	Marché 10B/024/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	
4	Marché 10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	
5	Marché 10B/021/MADJ-PRMP-ST-SP-PRMP/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	
6	Marché 1003/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPRMP/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Auditable	100	Très Satisfaisant	Conforme	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative :

Les six (06) marchés examinés, soit 100 % de l'échantillon audité, respectent les exigences de conformité relatives à la procédure d'exécution des marchés publics.

Analyse qualitative :

- Les six (06) marchés audités ont été jugés auditables et conformes au regard des critères d'évaluation retenus ;
- Tous les marchés examinés ont obtenu un taux de performance de 100 %, avec une appréciation globale « Très satisfaisante » ;
- Aucune insuffisance majeure n'a été relevée dans la gestion administrative et l'exécution des marchés examinés.

Conclusion générale :

L'évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution des marchés de la Commune d'Adjohoun fait ressortir un niveau de conformité très satisfaisant sur l'ensemble des marchés audités.

Les résultats obtenus traduisent une maîtrise satisfaisante des procédures administratives d'exécution des marchés ainsi qu'une application globalement conforme des exigences réglementaires et contractuelles.

Toutefois, afin de consolider durablement ces acquis, l'autorité contractante gagnerait à maintenir et renforcer les dispositifs internes de contrôle, de suivi administratif et d'archivage documentaire des actes liés à l'exécution des marchés publics.

6.3.5. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

La mission n'a reçu aucun commentaire de la Commune d'Adjohoun.

6.3.6. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante gère les situations particulières liées à l'exécution des marchés, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à traiter efficacement ces cas, tout en garantissant la continuité du marché et la maîtrise des risques liés à l'exécution contractuelle.

6.3.6.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier si les avenants respectent les conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en termes de justification, de seuils autorisés et de procédures d'approbation.

La mission a procédé à la vérification de la conformité des avenants conclus dans le cadre des marchés publics audités. A cet effet aucun marché n'a fait objet d'avenant.

6.3.6.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité des résiliations des marchés sélectionnés.

Au terme des diligences mises en œuvre, nous avons noté qu'aucun des marchés audités n'a pas fait objet de résiliation au cours de la période sous revue.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés (gestion administrative générale de l'exécution**, gestion administrative particulière de l'exécution et évaluation du niveau de respect des délais contractuels d'exécution des marchés publics), fondée sur les pièces justificatives et le déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans un tableau récapitulatif renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°22 : Résultats de l'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale et du respect des délais d'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
1	Marché 10B/028/PRMP/SSI/SAF/SPRMP	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	
2	Marché 10B/025/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	
3	Marché 10B/024/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou – CEG Goutin	59 357 109	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	
4	Marché 10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC	Conforme	Conforme	Conforme	
5	Marché 10B/021/MADJ-PRMP-ST-SP-PRMP/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC	Conforme	Conforme	Conforme	
6	Marché 1003/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPRMP/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC	Conforme	Conforme	Conforme	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaire sur le Tableau de synthèse :

⇒ Marchés sélectionnés

Tous les six (06) marchés audités ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de **passation** et d'**exécution**. Cependant, certains marchés présentent des insuffisances liées à :

Les six (06) marchés audités ont été jugés **conformes** à l'issue de l'analyse globale des procédures de passation et d'exécution des marchés publics.

L'évaluation met en évidence un niveau global de conformité satisfaisant des procédures examinées, aussi bien au niveau de la passation que de l'exécution administrative et contractuelle des marchés.

⇒ Marchés passés par gré à gré

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait l'objet d'une procédure de gré à gré au cours de la période auditée.

⇒ Avenants audités

Sur la base des dossiers examinés, aucun marché audité n'a fait l'objet d'un avenant au cours de la période auditée.

⇒ Marchés résiliés

Sur la base des dossiers mis à notre disposition, aucun marché audité n'a fait l'objet d'une résiliation au cours de la période auditée.

Conclusion générale :

Au regard des résultats obtenus, le niveau global de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés audités est jugé **satisfaisant**.

Les procédures examinées traduisent une application **globalement conforme** des exigences réglementaires et contractuelles en matière de gestion des marchés publics.

Toutefois, afin de consolider durablement ces acquis et de renforcer la sécurisation des procédures, l'autorité contractante gagnerait à poursuivre les efforts relatifs :

- au renforcement du suivi documentaire des procédures ;
- à l'amélioration de la traçabilité des actes de gestion contractuelle ;
- à l'archivage systématique des pièces justificatives des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés ;
- au suivi rigoureux des délais réglementaires et contractuels.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations issues des missions d'audit antérieures constitue un levier essentiel d'amélioration de la conformité aux règles en vigueur et de renforcement des performances du système de la commande publique.

Nous avons demandé sans obtenir le rapport d'audit de la mission de l'exercice 2022 au niveau de la Commune d'Adjohoun. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de vérifier la mise en œuvre des recommandations d'audit précédentes.

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Au terme de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance au niveau de la Commune d'Adjohoun d'aucun marché ayant fait objet de recours au cours de l'exercice sous revu.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°23 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
1	Marché 10B/028/PRMP/SSI/S AF/SPRMP	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	Fourniture	Commune d'Adjohoun	Matériels bien entretenus en bon état	Néant	Conforme
2	Marché 10B/025/PRMP/ST/SA F/SP-PRMP	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	Travaux	Arrondissement Togbota &EPP Azizadogbamè KODE/A et Azowlissè Centre	Travaux avancés	Néant	Conforme
3	Marché 10B/024/PRMP/ST/SA F/SP-PRMP	Travaux d'entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	Travaux	Piste RN4 Goutingonou – CEG Goutin	Existence des bâtiments en bon état	Néant	Conforme
4	Marché 10B/036/PRMP/ST/R AAF/SPPRMP	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	Travaux	Commune d'Adjohoun	Existant et en bon état	Néant	Conforme
5	Marché 10B/021/MADJ-PRMP-ST-SP-PRMP/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	Prestation Intellectuelle	Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	Livrables existants	Néant	Conforme
6	Marché 1003/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPRM P/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	Prestation Intellectuelle	Commune d'Adjohoun	Livrables existants	Néant	Conforme

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Matérialité)

Commentaire sur le Tableau :

La vérification de la matérialité des prestations réalisée sur les six (06) marchés audités montre que les prestations financées ont été effectivement exécutées et sont matériellement constatées sur les différents sites visités ou à travers les documents examinés.

Les constats effectués permettent de relever ce qui suit :

- les fournitures acquises dans le cadre du marché relatif à l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques au profit des services de la mairie ont été physiquement constatées et se trouvent en bon état d'entretien ;
- les travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et Azowlissè Centre présentent un niveau d'exécution matériellement constaté et les travaux sont jugés avancés ;
- les travaux d'entretien périodique et d'aménagement de la piste RN4 Goufingonou – CEG Goutin ont permis de constater l'existence des infrastructures réalisées ainsi que le bon état apparent des ouvrages observés ;
- les travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE ont été effectivement réalisés et constatés en bon état ;
- pour les prestations intellectuelles relatives aux études et au contrôle des travaux, les livrables attendus ont été produits et étaient disponibles au moment des vérifications.

Par ailleurs, aucune observation majeure ni anomalie significative n'a été relevée lors des vérifications de terrain et des contrôles documentaires effectués sur les marchés audités.

En conséquence, l'ensemble des marchés examinés a été jugé conforme au regard du critère de matérialité des prestations exécutées.

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques a valeur législative et réglementaires en vigueur applicables aux différents marchés audités au niveau de la **Commune d'Adjohoun**, une revue des marchés échantillonnés au titre de la gestion 2023 a été réalisée.

Globalement, l'analyse du système de passation et d'exécution des marchés publics de la **Commune d'Adjohoun** fait ressortir un niveau de conformité globalement satisfaisant des procédures auditées. Les vérifications effectuées montrent que les acteurs impliqués dans la chaîne de passation et d'exécution des marchés publics ont consenti des efforts appréciables en vue du respect des principes fondamentaux de la commande publique, notamment les principes de transparence, d'égalité de traitement des candidats et de traçabilité des procédures.

Toutefois, certaines insuffisances relevées au cours des travaux d'audit demeurent préoccupantes et nécessitent une attention particulière de l'autorité contractante. Il s'agit notamment :

- des insuffisances liées au système d'archivage et de conservation des documents de passation et d'exécution des marchés publics ;
- du non-respect de certains délais réglementaires de passation des marchés ;
- de l'absence de publication de certains avis d'attribution des marchés ;
- de l'approbation de certains marchés en dehors de la période de validité des offres ;
- des dépassements constatés dans les délais contractuels d'exécution de certains marchés ;
- de l'absence d'application des pénalités de retard prévues par les clauses contractuelles sur certains marchés exécutés hors délais.

Au regard de ce qui précède, la mise en œuvre effective des recommandations formulées par la mission contribuera au renforcement du dispositif de gestion des marchés publics de la Commune d'Adjohoun et à l'amélioration de la performance globale du système de passation et d'exécution des marchés publics.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution

Annexe 3 : Liste de la documentation à apprêter par l'Autorité contractante

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés

Annexe 5 : Compilation des grilles de vérification de conformité et de matérialité

Annexe 1 : Liste de présence de restitution





LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

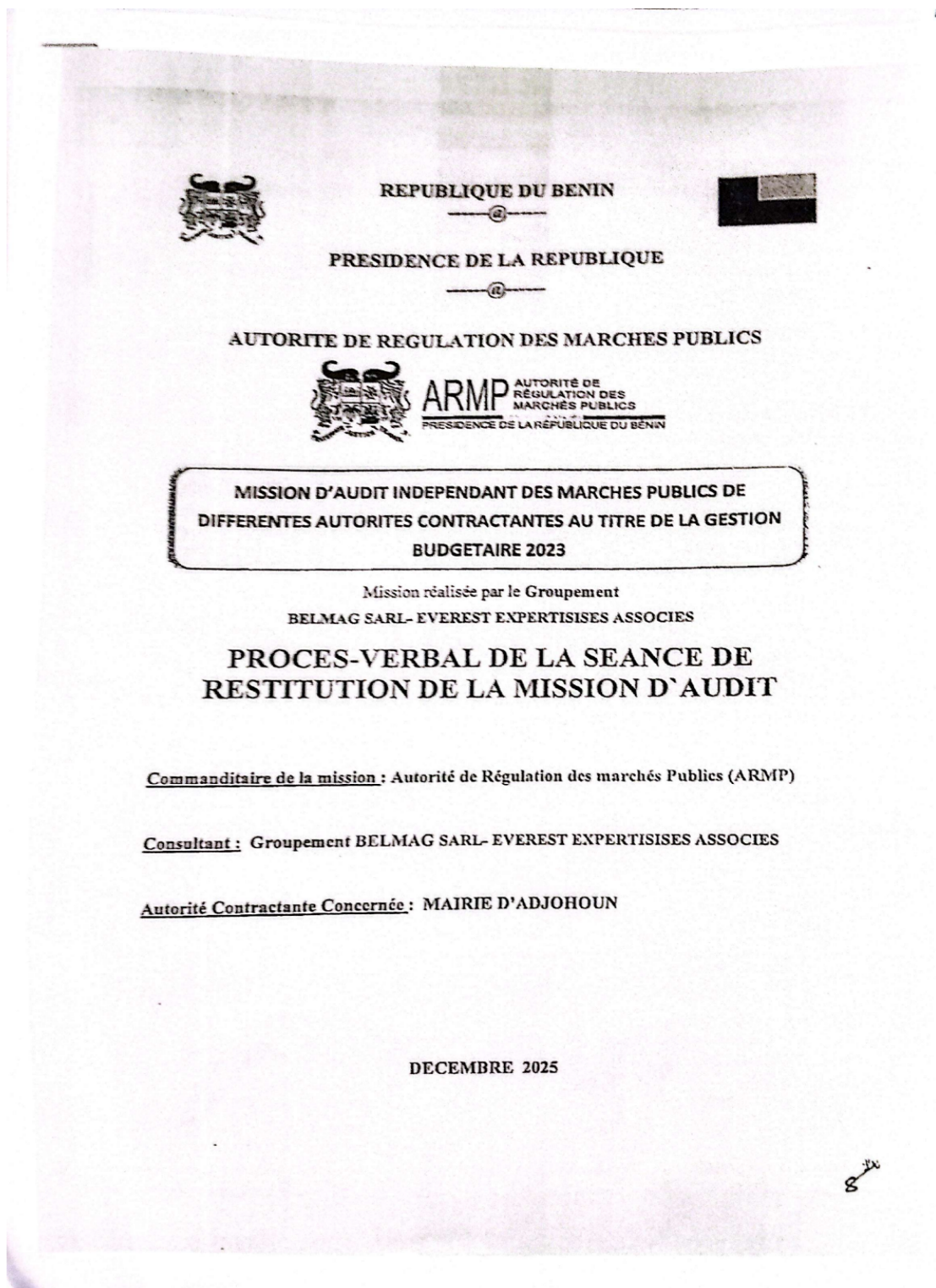
Autorité Contractante : **Mairie d'Adjohoun**

Date : **16/12/2025**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	ENGAGEMENT
1	YAKRO IRENE G.	Groupeement BELMAG	Chf d'équipe	02 96 01 52 44 l'hopo@belmag.com	
2	GIBERTY ROY Boris	11	CP/Adjohoun	01 97 07 98 57 gibertyroy@adjohoun.gn	
3	BANDA Ousmane	Mairie Adjohoun	PAMP	01 97 36 85 83 pmp.adjohoun@mairie.gn	
4	HEINTEGUI S. Céline	Mairie Adjohoun	CCRP	01 97 93 22 28 adjohoun80@gmail.com	
5	AMOUSSOU Landry	MAIRIE ADJOHOUN	DST, P.I.	01 97 32 98 83 landryamoussou@gmail.com	
6	BOSTON Awaoua	Mairie ADJOHOUN	BPM	01 97 61 86 44 awaboston88@gmail.com	
7	HOUEBAMOU Alban	Mairie Adjohoun	COL/DAPF	adjohoun@colonie.gn 01 97 69 77 36	

TEL : (229) 95 19 07 57 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Colonou

Annexe 2 : Procès-verbal de la séance de restitution



Scanné avec CamScanner

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS DE DIFFERENTES
AUTORITES CONTRATANTES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2023**

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Consultant : Groupement BELMAG SARL- EVEREST EXPERTISES ASSOCIES

Autorité Contractante concernée : MAIRIE D'ADJOHOUN

L'an deux mil vingt et cinq et le mardi 16 décembre à 09 h 50 minutes a eu lieu en vidéo conférence, la séance de restitution de la mission d'audit de conformité des marchés publics passés au titre de l'exercice budgétaire 2023 au niveau de l'Autorité contractante susmentionnée.

Cette séance de restitution qui est une exigence des Termes de Référence de la mission d'audit commanditée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au consultant indépendant mandaté a pour objectif non seulement de partager avec les responsables concernés de l'Autorité Contractante, le point des constats faits au cours de la revue de conformité et de matérialité des procédures de passation et d'exécution par la mission, mais aussi de recueillir de la part de l'autorité contractante les contres observations.

Présidée par Monsieur Ousmane BANDA en qualité PRMP de la Mairie d'Adjohoun, la séance a connu la participation effective des acteurs de la chaîne des dépenses publiques de l'autorité contractante audités ainsi que de l'équipe des auditeurs.

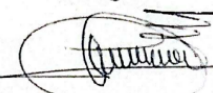
Au cours de cette séance, le point des marchés audités et les observations d'ordre général retraçant les points positifs et négatifs ont été partagées par l'équipe d'audit aux représentants de l'autorité contractante présente.

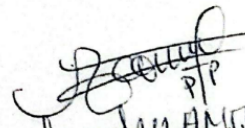
La liste de présence de la séance ainsi que la fiche de synthèse regroupant le point de l'échantillonnage fait et les observations d'ordre générale et spécifique sont jointes au présent procès-verbal.

La séance a pris fin à 10 heures 04 minutes précises.

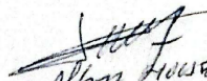
Ont signé :

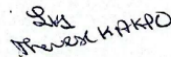

Ousmane BANDA


Jean S. HEINRICH
(CCMP)


Landry AMOISE
DST, P.E.


Anelme FOTEN
SPRMP


Alain HOUEDANOU
COL/DARF


S. HAKPO

Annexe 3 : Liste des documents à apprêter par chaque
Autorité contractante





AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancés au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infructuosité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infructuosité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infructuosité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Cauton de l'avance de démarrage
66	Cauton de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Cauton de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Liste des marchés sélectionnés



N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation
1	Marché 10B/028/PRMP/SSI/SAF/SPRMP	Acquisition de matériels informatiques et bureautique au profit des services de la Mairie (par accord cadre à bons de commande sur 24 mois)	14 793 070	DRP
2	Marché 10B/025/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE	9 280 859	AOO
3	Marché 10B/024/PRMP/ST/SAF/SP-PRMP	Travaux d’entretien périodique et aménagement de la piste RN4 Goutingonou –CEG Goutin	59 357 109	AOO
4	Marché 10B/036/PRMP/ST/RAAF/SPPRMP	Travaux d'enduit lisse dans la salle de réunion et le bureau de la SE	5 996 760	DC
5	Marché 10B/021/MADJ-PRMP-ST-SP-PRMP/2023	Recrutement de cabinet pour étude et contrôle pour la poursuite des travaux de construction de caniveaux sur l'axe carrefour Azowlissè-maison AVOCE Jean marché- Azowlissè-Dandomè	4 983 140	DC
6	Marché 1003/020/C-ADJ/PRMP/ST/SPRMP/2023	Recrutement de cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques des infrastructures scolaires	7 540 200	DC

**Annexe 5 : Compilation des grilles de
vérification de conformité et de
matérialité**

